



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4886

Attribution de subventions de fonctionnement aux associations d'anciens combattants pour un montant total de 31 470 euros

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. DURAND Jean-Dominique

SEANCE DU 1 JUILLET 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUILLET 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUIN 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 8 JUILLET 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 11 JUILLET 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme BERRA (pouvoir à M. DAVID), Mme MANOUKIAN, M. HAMELIN (pouvoir à Mme NACHURY), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à Mme CROIZIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4886 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE
FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS D'ANCIENS
COMBATTANTS POUR UN MONTANT TOTAL DE 31 470
EUROS (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2019 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

Les associations d'anciens combattants ont toutes, en commun, la volonté de :

- maintenir et développer l'esprit de défense, des liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité entre ceux qui ont participé à la défense de la patrie ;
- transmettre, aux jeunes générations, le devoir de mémoire et l'amitié existante entre les camarades de combat ;
- soutenir et aider, moralement et matériellement, les compagnons en difficulté, et les représenter auprès des pouvoirs publics militaires et civils.

Pour permettre à ces diverses associations de poursuivre leurs activités, je vous propose d'allouer les subventions, respectivement, suivantes :

**Comité départemental de liaison des associations d'anciens combattants du Rhône -
CDLAACR
7 rue Saint Polycarpe – 69001 Lyon**

Objet de l'association, créée le 7 octobre 2002 et qui regroupe 51 associations, soit 17 550 membres :

- regrouper et assurer la liaison des associations qui composent le comité, à savoir :
- Union française des associations d'anciens combattants (UFAC) ;
- Fédération des Amicales Régimentaires et d'Anciens Combattants (FARAC) ;
- Résistance et Déportation ;
- Maison du combattant de Lyon (MCL) ;
- Comité d'entente des Grands Invalides de Guerre ;
- Comité de coordination des prisonniers de guerre et anciens combattants ;
- Le Souvenir Français.

Objet de la demande :

- participation au fonctionnement général de l'association et notamment aux dépenses liées aux cérémonies nationales ou locales.

Montant proposé : 900 euros (*pour mémoire montant 2018 : 900 €*)

**Comité du Rhône du Prix de la Résistance, de la Déportation et de la Mémoire -
CRPRDM
29, boulevard Anatole France – 69006 LYON**

Objet de l'association :

- promotion du concours pour le prix de la Résistance et de la Déportation dans les collèges et les lycées, en partenariat avec l'inspection académique et l'office des anciens combattants ;
- participation au jury départemental et remise des prix aux lauréats.

Objet de la demande :

- participation à l'achat de livres se rapportant à la période 1939-1945 dans le cadre de la remise des prix du concours de la Résistance et de la Déportation.

Montant proposé : 2 500 euros (*pour mémoire montant 2018 : 2 500 €*)

**Journée départementale de la Résistance – Maison du Combattant de Lyon
7 rue Saint Polycarpe – 69001 LYON**

Objet de l'association, qui compte 40 adhérents :

- organisation d'une cérémonie avec dépôt de gerbe, dans chaque commune du département et de la Métropole ayant un site de Mémoire en hommage aux résistants morts pour la Patrie.

Objet de la demande :

- soutien financier pour l'organisation de 80 cérémonies d'hommage.

Montant proposé : 300 euros (*pour mémoire montant 2018 : 300 €*)

**Association nationale des anciens combattants de la résistance – ANACR –
Département du Rhône
7, rue Major Martin - 69001 LYON**

Objet de l'association, qui compte 104 adhérents:

- défense des droits des résistants et des résistantes ;
- perpétuer et faire connaître la résistance, ses idéaux issus du Programme national de la Résistance ;
- commémorer les grandes dates du deuxième conflit mondial, organiser des expositions, des cérémonies et participer aux activités du Centre d'histoire de la résistance et de la déportation - CHR.D.

Objet de la demande :

- commémoration des 75 ans de la Libération, expositions et interventions en milieu scolaire.

Montant proposé : 1 500 euros (*pour mémoire montant 2018 : 1 500 €*)

Maison du Combattant de Lyon
7 rue Saint Polycarpe - 69001 LYON

Objet de l'association, qui fédère 24 associations :

- maintenir l'amitié existante entre les camarades de combat de la Libération, de la Résistance, d'Indochine, d'Algérie Tunisie Maroc et d'OPEX ;
- transmettre un devoir de mémoire auprès des jeunes ;
- apporter une aide morale et matérielle qui n'est pas exclusivement limitée aux membres de l'association.

Objet de la demande :

- participation au fonctionnement général de l'association et aux diverses manifestations qui ponctuent l'année et qui permettent aux membres de se retrouver.

Montant proposé : 4 500 euros (*pour mémoire montant 2018 : 4 500 €*)

Union nationale des anciens combattants 1939-1945 - Indochine - TOE - Afrique du Nord et OPEX Région Auvergne Rhône-Alpes - UNACITA
7, rue Saint Polycarpe - 69001 LYON

Objet de l'association, qui compte 116 adhérents :

- travailler pour la sauvegarde des intérêts de la Nation et de ses idéaux ;
- resserrer les liens d'amitié entre tous les anciens combattants, 1939-1945, Indochine, T.O.E, Afrique du Nord et OPEX ;
- aider les anciens combattants et leurs familles.

Objet de la demande :

- Participation au fonctionnement général de l'association, aux commémorations et à l'aide aux familles.

Montant proposé : 300 euros (*pour mémoire montant 2018 : 300 €*)

Association des Porte-Drapeaux du Lyonnais
7 rue Saint Polycarpe - 69001 LYON

Objet de l'association, qui compte 145 adhérents :

- faire participer le maximum de porte-drapeaux d'associations d'anciens combattants aux diverses manifestations et cérémonies dans la région.

Objet de la demande :

- informations, diffusions aux associations et aux adhérents, frais de manifestations,
- participation aux commémorations.

Montant proposé : 500 euros (*pour mémoire montant 2018 : 500 €*)

Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie
(FNACA) Comité de Lyon

36, avenue Lacassagne – 69003 LYON

Objet de l'association, qui compte 400 adhérents à Lyon :

- aider juridiquement et matériellement tout adhérent ou veuve en difficulté ;
- participer au devoir de mémoire auprès des jeunes générations en organisant des expositions sur la guerre d'Algérie en direction des jeunes publics et en assistant à toutes les commémorations nationales.

Objet de la demande :

- fonctionnement général de l'association.

Montant proposé : 600 euros (*pour mémoire montant 2018 : 600 €*)

**Les Frères d'Armes – Honneur et Patrie
279, rue André Philip – 69003 LYON**

Objet de l'association, qui compte 124 adhérents :

- perpétuer le souvenir de tous les anciens combattants d'Algérie, ayant servi les Armes de la France, sans condition ethnique, raciale ou religieuse
- contribuer aux actions d'échange et de fraternisation entre les peuples de France et d'Algérie.

Objet de la demande :

- exposition « Parcours de Harkis et de leurs familles » réalisée par l'Office national des anciens combattants – ONAC, dans les quartiers Politique de la ville.

Montant proposé : 1 350 euros (*pour mémoire montant 2018 : 1 350 €*)

**Association pour la mémoire des forces aériennes françaises libres – AMFAFL
16 Cour des Petites Ecuries – 75010 PARIS**

Objet de l'association :

- honorer la mémoire des 109 aviateurs de la seconde guerre mondiale « Morts pour la France » et disparus en mer, ou régions côtières, des Forces Aériennes Françaises Libres dont on n'a jamais pu retrouver les corps ;
- ériger un cénotaphe, sous la forme d'une stèle à la mémoire de ces 109 combattants.

Objet de la demande :

- honorer la mémoire de deux aviateurs, natifs de Lyon « Morts pour la France », disparus en 1943.

Montant proposé : 300 euros (*pas de subvention en 2018*)

**Association des amis de la Fondation pour la mémoire de la déportation - AFMD
5, Place Saint-Jean – 69005 LYON**

Objet de l'association, qui compte 57 adhérents :

- transmission de la mémoire de la déportation et de l'internement ;
- combattre les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre ;
- lutter contre les négationnismes et toute idéologie prônant l'intolérance et la discrimination raciale ou religieuse.

Objet de la demande :

- participation au fonctionnement général de l'association, à son congrès national 2019 et interventions en milieu scolaire.

Montant proposé : 1 000 euros (*pour mémoire montant 2018 : 500 €*)

**Association des Rescapés de Montluc - ARM
11 rue Laurent Vibert – 69006 LYON**

Objet de l'association qui compte 300 adhérents :

- protéger, défendre et promouvoir la mémoire de l'internement de tous les détenus de la prison de Montluc, notamment par la constitution de dossiers individuels et la recherche des portraits de tous les détenus (résistants, raflés ...) ;
- Protéger et défendre tous les internés et déportés pendant l'occupation nazie.

Objet de la demande :

- célébration du 75^{ème} anniversaire de la création de l'association des rescapés de Montluc (27 octobre 1944) ;
- cérémonie au Mémorial national de la prison de Montluc ;
- journée aux archives départementales du Rhône et de la Métropole de Lyon ;
- cérémonies en hommage aux internés de Montluc ;
- participation à cinq expositions et six publications ;
- cérémonie de clôture.

Montant proposé : 3 250 euros (*pour mémoire montant 2018 : 3 000 euros*)

**Amicale des anciens déportés d'Auschwitz-Birkenau et des camps de Haute Silésie
50, rue Juliette Récamier – 69006 LYON**

Objet de l'association :

- honorer la mémoire des déportés assassinés dans les camps d'Auschwitz-Birkenau ;

- poursuivre l'action nécessaire à la recherche et aux châtements de leurs bourreaux ainsi que tous les complices de ces derniers ;
- empêcher le retour des conditions politiques et sociales qui ont permis l'émergence des régimes fascistes, nazis et totalitaires, responsables d'actes de barbaries ;
- lutter contre les dérives négationnistes concernant la Shoah ;
- organiser des manifestations, cérémonies, expositions et conférences pour porter témoignage dans les établissements scolaires avec le concours des déportés rescapés de la Shoah.

Objet de la demande :

- participation au fonctionnement général de l'association et à l'organisation d'un voyage annuel à Auschwitz-Birkenau

Montant proposé : 3 750 euros (*pour mémoire montant 2018 : 3 500 €*)

**Association départementale du Rhône des combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc
ADR - CATM - 7, rue Saint-Polycarpe – 69001 LYON**

Objet de l'association qui compte 2 172 adhérents :

- aide aux familles des Anciens Combattants prisonniers de guerre en Algérie, Tunisie et Maroc ;
- défense des intérêts, droits moraux et matériels de tous les Anciens Combattants prisonniers de guerre, de leurs familles ou de leurs ayants droit ;
- représentation auprès des pouvoirs publics, des autorités civiles et militaires à toutes les manifestations statutaires, civiques et patriotiques ;
- information, actions culturelles et devoir de mémoire.

Objet de la demande :

- fonctionnement général de l'association ;
- aide à l'élaboration, la rédaction, l'impression et le routage du journal « Le Radar ».

Montant proposé : 500 euros (*pour mémoire montant 2018 : 500 €*)

**Association Les messagers de la mémoire – Forum international de Lyon des jeunes
pour la mémoire - 29, boulevard Anatole France - 69006 Lyon**

Objet de l'association, qui compte 50 adhérents :

- favoriser et promouvoir la persistance et le relais des mémoires, parmi les jeunes, des différents conflits et génocides qui ont marqué l'Histoire de l'Humanité, parmi lesquels la mémoire de la seconde guerre mondiale.

Objet de la demande :

- projet de réalisation d'un film sur Hélié de Saint Marc

Montant proposé : 1 800 euros (*pour mémoire montant 2018 : 2 000 €*)

Mouvement d'union et d'action des déportés et internés de la Résistance – MUADIR

–
Centre Berthelot - 14 avenue Berthelot – 69007 LYON

Objet de l'association, qui compte 41 adhérents :

- regroupement fraternel des résistants rescapés des camps de déportation et des prisons de la Gestapo ou de l'Ovra ;
- soutien aux familles des disparus martyrs de la Résistance, fusillés, morts en déportation, ou décédés depuis leur retour des camps ;
- perpétuation des idéaux de la Résistance et des valeurs fondamentales qui ont motivé son engagement patriotique, démocratique et respectueux de la liberté et de la dignité de l'homme.

Objet de la demande :

- aide à l'organisation de visites pédagogiques au camp nazi du Struthof en Alsace avec des collégiens et des lycéens lyonnais.

Montant proposé : 2 300 euros (*pour mémoire montant 2018 : 2 300 €*)

**Fédération des amicales régimentaires et d'anciens combattants de Lyon et de sa
région - FARAC**

**Cercle de garnison de Lyon, 22 avenue Leclerc – Quartier Général Frère 69007
LYON**

Objet de l'association, qui regroupe 68 associations :

- renforcer les liens entre anciens combattants ;
- contribuer à l'animation des lieux de mémoire ;
- contribuer à la diffusion de l'esprit de défense ;
- informer les membres de la fédération de l'évolution du monde associatif à caractère patriotique.

Objet de la demande :

- participation aux frais de fonctionnement de la Fédération ;
- frais financiers liés à la publication et à la diffusion du bulletin FARAC Info, manifestations et commémorations au service de la mémoire.

Montant proposé : 3 500 euros (*pour mémoire montant 2018 :3 500 €*)

**Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre -ARAC – 37
rue Professeur Grignard – 69007 LYON**

Objet de l'association, qui compte 101 adhérents :

- affirmation solennelle des droits des anciens combattants, des victimes militaires, civiles de guerre, des hors guerre et de leurs ayants cause ;
- mise en œuvre de l'aide aux veuves, orphelins et ascendants de guerre par le moyen de l'entraide entre les intéressés, les personnes physiques et morales qui s'intéressent à leur sort ainsi qu'à celui de leurs familles ;
- élévation continue de l'esprit civique, diffusion de la mémoire des guerres et organisation d'actions en faveur des libertés démocratiques, de l'indépendance nationale, de l'amitié entre les peuples et de la paix.

Objet de la demande :

- fonctionnement général de l'association.

Montant proposé : 270 euros (*pour mémoire montant 2018 :270 €*)

**Fédération nationale des rapatriés – FNR --Délégation du Rhône
450, avenue de la Sauvegarde – 69009 LYON**

Objet de l'association, qui compte 50 adhérents :

- rassembler les rapatriés, défendre leurs droits matériels et moraux, resserrer les liens d'amitié entre eux et leurs amis sympathisants ;

- aider à la constitution des dossiers de retraite et traitement des dossiers de contentieux rapatriés en lien avec la Préfecture ;
- participer aux commémorations.

Objet de la demande :

- participation au fonctionnement général de l'association et aux activités commémoratives.

Montant proposé : 800 euros (*pour mémoire montant 2018 : 800 €*)

**Union nationale des combattants – UNC Section Lyon Ouest
Centre social de la Sauvegarde – 26 avenue Rosa Park – 69009 LYON**

Objet de l'association, qui compte 67 adhérents :

- défendre les intérêts moraux, sociaux et matériels des anciens combattants de tous les conflits, des victimes de guerre et de leurs ayants droits ;
- perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France.

Objet de la demande :

- aide aux démunis
- fonctionnement général, achat de gerbes pour les cérémonies et les commémorations.

Montant proposé : 300 euros (*pour mémoire montant 2018 : 300 €*)

Union départementale des anciens combattants Français Musulmans et de leurs enfants – UDACFME - 234 cours Émile Zola - 69100 VILLEURBANNE

Objet de l'association, qui compte 164 adhérents

- maintenir la mémoire des anciens combattants Français Musulmans et des supplétifs de l'Armée française en Algérie, leur venir en aide matériellement ainsi qu'à leurs familles.

Objet de la demande :

- participation au fonctionnement général de l'association, aides par des secours donnés aux adhérents nécessiteux et organisation de manifestations mémorielles.

Montant proposé : 1 250 euros (*pour mémoire montant 2018 : 1 250 €*)

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 3^e, 5^e, 6^e, 7^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

Vu le rectificatif mis sur table :

a) Dans L'EXPOSE DES MOTIFS, en page 5, dans l'encadré « Association des Rescapés de Montluc - ARM », lire :

- lire :

« (pour mémoire **montant 2018** : 3 000 euros) »

- au lieu de :

« (pour mémoire **montant 2017** : 3 000 euros) »

b) Dans L'EXPOSE DES MOTIFS, en page 8, dans l'encadré « Union nationale des combattants – UNC Section Lyon Ouest », lire :

- lire :

« (pour mémoire **montant 2018** : 300 euros) »

- au lieu de :

« (pour mémoire **montant 2017** : 300 euros) »

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement pour un montant global de 31470 euros sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessus.
- 2- La dépense totale correspondante, soit 31 470 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019 sur la ligne de crédit 41770, nature 6574, fonction 33.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,
Jean-Dominique DURAND